Mais la Raison n'eut point cette indigne faiblesse :
Brûlante d'une auguste et sublime tendresse,
Elle suit le *Génie*, et sa prudente main
Aux pas de cet aveugle enseigne le chemin.
A son guide échappé, quelquefois de ses ailes
Il affectait encore les voûtes éternelles;
Heureux quand mieux que lui veillant à son bonheur
La Raison modérait cette bouillante ardeur!
Enfin, désabusé du séjour du tonnerre,
Cet illustre banni descendit sur la terre;
La Raison l'y suivit, et bientôt les mortels
Devinrent confidents des secrets éternels.
O vous qui recherchez les principes des choses,
Les sublimes effets et les sublimes causes,
Le calcul infini qui forme l'univers,
Et l'espace et le vide, et les mondes divers,
De ce tout merveilleux l'éternelle harmonie,
Sachez vous méfier de l'aveugle *Génie;*
Adorez la Raison et consultez sa voix!

— Art milit. Les attributions générales du *génie* sont de diriger les constructions militaires permanentes ou passagères, soit d'habitation, soit de défense. En temps de paix, il construit, entretient et répare les casernes; s'il fait partie d'une armée agissante, son service est de reconnaître, d'ouvrir, de rendre praticables les chemins.

L'acception actuelle du mot *génie*, en art militaire, est toute moderne; on ne l'employait pas au XVIe siècle, et même on ne trouve dans les ouvrages de cette époque que fort peu de chose qui ait trait à l'art des ingénieurs. Sully fut en France le premier qui, comprenant de quelle utilité pouvait être un corps composé de géomètres, de mathématiciens, organisa le corps du *génie*. A cette époque, les ingénieurs prirent le titre d'ingénieurs ordinaires du roi. Sully créa, en outre, le titre et l'emploi de directeur des fortifications, titre et emploi qui subsistent encore et appartiennent aux colonels du *génie*. On doit à ce grand homme l'origine du comité des fortifications. Il fit partie de ce comité, et Henri IV aussi.

Les choses telles que les avait organisées Sully restèrent dans le même état jusqu'à Louvois, ou plutôt jusqu'à Colbert et à Vauban, qui est le vrai père du *génie* civil et militaire. L'école de Mézières, créée en 1748, fut le premier établissement consacré à la démonstration de la science; c'est l'époque où s'introduisit dans l'armée l'expression *corps du génie*, parce que les militaires voulaient se distinguer des ingénieurs civils. Par ellipse, on substitua, dans le langage familier, le mot *génie* à l'expression corps du *génie*. Mais bientôt, en 1748, la fusion du *génie* et de l'artillerie en un seul corps fut regardée comme devant produire un résultat avantageux. Cette disposition fut révoquée en 1758, et le *génie* se vit séparé de l'artillerie. A la fin du siècle dernier, ce corps commença à participer à la faveur des pensions de retraite. En 1793, les sapeurs et les mineurs furent définitivement attachés aux corps du *génie*. A cette époque aussi, on créa des adjoints du *génie;* c'étaient des ingénieurs géographes, des ingénieurs des ponts et chaussées, ou même de jeunes architectes, se soustrayant par cet emploi au service de la première réquisition. La création de l'Ecole polytechnique mit un terme à cet état de choses. Au temps du régime impérial, comme de nos jours, il y avait un *génie* de ligne et un *génie* de la garde. Maintenant le *génie* français a des chefs d'état-major et des généraux; il comprend un corps d'officiers sans troupes qu'on nomme l'état-major; une certaine quantité d'employés ou de gardes, et une troupe qui, depuis les guerres de la Révolution, s'est composée, à diverses époques, de bataillons ou de régiments de sapeurs, de compagnies de mineurs, de compagnies du train, de compagnies d'ouvriers, etc. Plus d'un écrivain a agité la question de savoir si c'est à tort ou à raison que l'on a séparé le *génie* de l'artillerie; on a souvent regretté dans les siéges le conflit de ces armes. Le maréchal Gouvion disait en Catalogne qu'il se trouvait, entre son commandant du *génie* et son commandant de l'artillerie, comme un malade entre deux médecins bien décidés à ne pas s'entendre. Louis XIV n'avait qu'une poignée d'ingénieurs, tant militaires que civils et maritimes; le chiffre de l'arme a varié dans la proportion qui suit :

En 1668, 55; en 1697, 600; en 1744, 300; en 1749, 200; en 1758, 316; en 1762, 400; en 1790, 375, plus 10 élèves; en 1793, 5,313, y compris les officiers et les hommes de troupe; en l'an III, 5,935, y compris 400 officiers, dont 40 officiers d'état-major, 600 mineurs, 12 bataillons de sapeurs; en l'an IV, 20,272; en l'an VII, 5,681; en 1804, 4,573; en 1808, 7,780, y compris le train; en 1812, 8,397; en 1813, 10,465, 2 bataillons de mineurs, 8 bataillons de sapeurs et 1 bataillon du train; en 1814, 4,305; en 1815, 2,630; en 1824, 7,842, pied de paix, 11,268, pied de guerre, le nombre des officiers fixé à 400, chaque régiment à 3 bataillons de 8 compagnies, dont 2 de mineurs; en 1825, 8,681, pied de paix, 12,037, pied de guerre; en 1828, 7,949, pied de paix, 11,405, pied de guerre, officiers non compris; en 1829, 4,416, pied de paix, 6,504, pied de guerre; en 1831, 8,101; en 1832, 8,500, 808 chevaux; en 1834, 6,100; en 1835, 5,625.

Après le décret du 16 octobre 1850, le corps du *génie* comprenait :

1° Un état-major général du *génie*,
2° Des employés attachés aux écoles;
3° Trois régiments de deux bataillons composés de 16 compagnies : 2 de mineurs et 14 de sapeurs, et une compagnie hors rang;
4° Une compagnie du train;
5° Une compagnie d'ouvriers du *génie*.
6° Une compagnie de vétérans du *génie*.

Le *génie* de la garde a été supprimé par le décret du 5 novembre 1866.

La France était, avant la guerre de 1870-1871, partagée en directions, au nombre de 24, espèce d'arrondissements militaires, dont les chefs, appartenant à cette arme spéciale, étaient chargés de surveiller tout ce qui regarde l'arme dans leur commandement. Ces commandants correspondaient directement avec le ministère. Ces 24 divisions du *génie* ou des fortifications, étaient : Paris, le Havre, Arras, Saint-Omer, Lille, Mézières, Langres, Metz, Strasbourg, Besançon, Lyon, Grenoble, Toulouse, Marseille, Montpellier, Perpignan, Bayonne, La Rochelle, Nantes, Brest, Cherbourg, Bourges et Ajaccio. Nous possédons en outre trois directions en Algérie, dont les siéges sont : Alger, Oran et Constantine.

Nous terminerons par un mot un peu piquant de Bardin, qui est encore l'expression de l'exacte vérité. « Le *génie*, si l'on en croit ses grands prêtres, est l'arche sainte; abstenons-nous d'y toucher, nous qui n'appartenons pas à son sacerdoce; ses desservants mêmes, s'ils n'étaient membres des comités, n'auraient pas la permission de discuter les systèmes admis ou susceptibles de l'être... » (Bardin, *Dictionnaire de l'armée de terre.*)

— Mar. Le *génie* maritime remplit, à l'égard des constructions de la marine, des fonctions analogues à celles qui sont dévolues au *génie* militaire pour la construction des travaux de guerre. Il comprend un personnel moins nombreux, mais cependant encore très-considérable : 1 inspecteur général, 2 directeurs des constructions navales, 36 ingénieurs, 64 sous-ingénieurs, plus un certain nombre d'élèves.

— Iconog. Les *Génies*, enfants ailés, légers, gracieux, pétulants et quelque peu mutins, jouent dans les compositions profanes, allégoriques ou mythologiques, le même rôle que les anges dans les sujets religieux; ils animent, ils égayent, ils poétisent la scène; ils ajoutent beaucoup au pittoresque et à la grâce de la composition. Quelquefois ils ont un caractère purement décoratif, par exemple lorsqu'ils servent à porter un écusson, des armes, une banderole, une guirlande de fleurs, une corbeille, un vase, un cadran, un médaillon, une couronne, une torche ou tout autre ornement ou emblème. Les maîtres de la Renaissance ont souvent introduit dans leurs compositions des *Génies* ayant ce caractère ornemental. Il y en a de charmants, et qui sont du plus beau style, dans les *Loges* et dans les *Chambres* de Raphaël.

En peinture et en sculpture, les *Génies* servent à représenter les Vertus, les Passions, les Arts, les Sciences, etc. Ils se distinguent alors par les attributs qui les accompagnent. Un *Génie* ayant près de lui une palette et des pinceaux représente le *Génie de la Peinture;* un *Génie* tenant un flambeau renversé est un *Génie funèbre* ou *Génie de la douleur;* un *Génie* appuyé sur une charrue est le *Génie de l'Agriculture*, etc. Nous n'entreprendrons pas de faire l'énumération, même approximative, des peintures, bas-reliefs, groupes et statues représentant des *Génies* symboliques; il nous suffira de citer parmi les sujets de ce genre, dont les sculpteurs ont décoré le nouveau Louvre et la galerie des Tuileries du bord de l'eau : le *Génie de la Médecine* et le *Génie de la Renaissance*, par E. Bion; le *Génie de la Pêche*, par Ferrat; le *Génie de la Tempête*, par Mathieu-Meusnier; le *Génie de la Navigation favorable*, par L. Schroder; le *Génie de la Chasse*, par L.-A. Perrey (un groupe en bronze sur le même sujet a été exposé en 1855, par J.-B.-J. Debay); le *Génie de la Fortune*, par Montagny; le *Génie de la Force* et le *Génie de la Marine*, par G. Clère; etc. Une statue de marbre, de J. Debay, représentant le *Génie de la Marine*, a figuré au Salon de 1833. Jules Droz a exposé, en 1838, une statue de marbre intitulée le *Génie du Mal.* Au Salon de 1850 a paru une statue de G. Jacquot, sous le titre de *Génie destructeur;* au Salon de 1861, un groupe d'Etex, intitulé : le *Génie du Dix-neuvième siècle.* En fait de peintures, nous citerons : le *Génie des Arts* « préférant la misère aux grandeurs pour conserver son indépendance, » tableau de Clément Boulanger, exposé au Salon de 1835; le *Génie éteint par la Volupté*, tableau de Lazerges (Salon de 1850); la *Récompense du Génie*, charmante peinture de Diaz, qui a été payée 5,300 francs à la vente Michel de Trétaigne (1872), et qui a été gravée à l'eau-forte par Courtry; une *Danse de Génies*, tableau de l'Albane, au musée des Offices; et enfin les *Funérailles d'un Génie*, chef-d'œuvre de Nicolas Poussin, qui a été plusieurs fois gravé.

Génie (DU), ouvrage de Dion Chrysostome. V. DISSERTATIONS, du même auteur.

Génie du christianisme (LE), ouvrage de Chateaubriand, publié en 1802, qui, en le révélant tout entier, marqua sa place dans la littérature du XIXe siècle. Ce livre, dont le succès ne se fit pas attendre, a pour objet de montrer l'excellence de la religion chrétienne sous un aspect tout nouveau, la beauté poétique. L'auteur y traite, il est vrai, de la doctrine chrétienne, mais seulement pour en faire ressortir les beautés morales; cette partie n'est pas, comme on l'a dit, la plus faible de l'ouvrage, mais la moins importante au point de vue de l'auteur, dont le but n'était point de faire de la théologie; elle occupe seulement un rang secondaire par rapport à celle qui traite de la poétique du christianisme et des rapports de cette religion avec la poésie, la littérature et les arts. Le *Génie du christianisme* fit une révolution dans le goût public, ouvrit un nouvel horizon à la littérature, et, sous ce rapport, il est resté le principal titre de gloire pour son auteur.

Le *Génie du christianisme* est l'ouvrage dogmatique de Chateaubriand. Lui-même en résume ainsi la pensée : « De toutes les religions qui ont jamais existé, la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres. Le monde moderne lui doit tout, depuis l'agriculture jusqu'aux sciences abstraites, depuis les hospices bâtis pour les malheureux jusqu'aux temples élevés par Michel-Ange et décorés par Raphaël. Il n'y a rien de plus divin que sa morale, rien de plus aimable, de plus pompeux que ses dogmes, sa doctrine et son culte; elle favorise le génie, épure le goût, développe les passions vertueuses, donne de la vigueur à la pensée, offre des formes nobles à l'écrivain et des moules parfaits à l'artiste. » L'ouvrage entier n'est que le développement de cette théorie. Dans la première partie, l'auteur traite des dogmes du christianisme, des mystères, des sacrements et surtout de la chute de l'homme, cette clef de la doctrine chrétienne et de la destinée humaine. Cette partie aurait pu recevoir de plus grands développements; mais l'auteur, sachant qu'on chercherait plutôt la beauté que la vérité dans son ouvrage, s'efforçait plus de frapper que de convaincre. Il se retrouve sur son vrai terrain lorsque, dans cette première partie, il s'attache à prouver l'existence de Dieu par les merveilles de la nature. Ses souvenirs de voyage dans les magnifiques paysages de l'Amérique lui fournissent des tableaux d'une splendeur sans pareille.

La partie capitale de l'œuvre, c'est la réfutation de l'accusation d'avoir éteint la civilisation antique dans la barbarie, portée contre le christianisme par le XVIIIe siècle. Non-seulement il en a conservé ce qu'il y avait de meilleur, mais son génie a suscité à son tour des œuvres d'art égales, sinon supérieures, à celles de l'antiquité, et a élargi le domaine des lettres et des arts. Chateaubriand veut réhabiliter l'art chrétien aux dépens de l'art grec; il démontre sa supériorité morale, mais il a grand'peine à déguiser son infériorité pour la perfection de la composition et du style. Il a raison de soutenir que le christianisme a transfiguré les arts, en s'attachant plus à l'expression qu'à la correction des traits, et en faisant concourir à sa glorification les lettres, la statuaire, la peinture et la musique. Il est moins heureux lorsqu'il tente d'établir à tout prix la supériorité d'exécution chez les modernes, ou lorsqu'il prône l'emploi du merveilleux chrétien, en dépit de Boileau.

La dernière partie de l'œuvre, intitulée le *Culte chrétien*, n'est que la réunion sans ordre d'une multitude de morceaux sur les cérémonies de la religion, matériaux excellents pris isolément, mais qui manquent de liaison. C'est une galerie de tableaux où les cérémonies de l'Eglise sont peintes avec une pompe et une magnificence tout orientales. On s'incline forcément devant l'éclatante majesté des fêtes du christianisme.

L'*Essai sur les mœurs*, de Voltaire, demandait sans doute une réfutation plus sérieuse; mais Chateaubriand a préféré peindre en poëte, au lieu d'argumenter en docteur. Ce n'est pas un juge, c'est un avocat qui fait ressortir les avantages de sa cause avec une brillante imagination. Le XVIIIe siècle avait exagéré les attaques contre la religion, l'auteur à son tour exagère son apologie. Il cherche moins à prouver et à convaincre qu'à peindre et à attendrir; il s'adresse à l'imagination et au cœur plus qu'à la raison et au jugement. Il semble vouloir amener les autres à répéter ce qu'il avait dit lui-même : J'ai pleuré et j'ai cru.

Comme dans toutes ses œuvres, le plan est mal conçu, sans proportions, sans unité; il l'a reconnu lui-même, et il en propose un bien préférable dans ses mémoires. Le style est plein d'ampleur et de magnificence, d'élégance, de coloris. Quelques négligences et quelques relâchements de temps à autre font tache dans cette œuvre. Elle abonde en citations d'une rigoureuse exactitude et, bien que tronquée, surtout dans la dernière partie, n'en demeure pas moins comme l'œuvre principale de Chateaubriand, son titre le plus sérieux à l'immortalité.

« Jamais, dit M. Villemain, jamais livre ne vint plus à propos, ne fut mieux secondé par les influences les plus diverses, par la politique, par la foi naïve, par le calcul ou la passion des esprits les plus opposés. » En effet, son apparition coïncida avec le grand événement du concordat. Necker a dit à propos de cet ouvrage « que le plus mince littérateur en corrigerait aisément les défauts, et que les plus grands écrivains en atteindraient difficilement les beautés. » Rien n'indique mieux la forme incorrecte et parfois négligée du *Génie du christianisme.* M. de Bonald en a ainsi déterminé la valeur littéraire : « Le style du *Génie du christianisme* a un caractère à lui; chose aussi rare, quand tout le monde écrit bien, qu'un caractère d'homme est rare quand tout le monde est poli. Il se plaît aux pensées mystérieuses, aux souvenirs doux et tristes, aux choses graves et élevées, c'est-à-dire à tout ce qu'il y a de plus beau, de meilleur. Enfin, la critique peut y apercevoir des taches, mais le sentiment du beau et du bon n'y a vu que des beautés, et l'amitié n'en a présagé que les succès. »

M. Guizot apprécie ainsi l'œuvre de Chateaubriand : « M. de Chateaubriand et le *Génie du christianisme* ont droit à la même justice..... En dépit de ses imperfections religieuses et littéraires, le *Génie du christianisme* a été, religieusement et littérairement, un éclatant et puissant ouvrage; il a fortement remué les âmes, renouvelé les imaginations, ranimé et remis à leur rang les traditions et les impressions chrétiennes. Il n'y a point de critiques, même légitimes, qui puissent lui enlever la place qu'il a tenue dans l'histoire religieuse et littéraire de son pays et de son temps.

» Ni le concordat ni le *Génie du christianisme* n'ont été, en 1802, un aveugle et stérile retour vers le passé. Napoléon et M. de Chateaubriand étaient l'un et l'autre de hardis novateurs. A côté de l'ancienne religion rétablie, Napoléon maintenait fermement la liberté des cultes et la liberté de la pensée philosophique. Au même moment où le concordat était proclamé et le *Génie du christianisme* publié, le savant physiologiste Cabanis publiait aussi son *Traité des rapports du physique et du moral de l'homme*, qui faisait de l'homme un mécanisme matériel. Et en rappelant la France à l'admiration des beautés de la littérature chrétienne, M. de Chateaubriand les lui présentait sous des images et des formes de langage si originales et si neuves, que, parmi les sévères gardiens de la langue française, plusieurs le traitaient de choquant et barbare écrivain. Une ère nouvelle s'ouvrit en France, à cette époque, pour la religion et pour les lettres : le christianisme et les systèmes antichrétiens, le catholicisme, le protestantisme et la philosophie, le goût classique et l'élan romantique se déployèrent à la fois, surpris de vivre ensemble tout en se livrant d'ardents combats. » (*Méditations sur la religion chrétienne.*)

Génie de l'homme (LE), poëme descriptif, en quatre chants, par Chênedollé, publié en 1807. L'auteur semble avoir pris pour texte de son ouvrage cette magnifique période de Rousseau : « C'est un grand et beau spectacle de voir l'homme sortir, en quelque manière, du néant par ses propres efforts; dissiper, par les lumières de sa raison, les ténèbres dans lesquelles la nature l'avait enveloppé; s'élever au-dessus de soi-même; s'élancer, par l'esprit, jusque dans les régions célestes; parcourir, à pas de géant, ainsi que le soleil, la vaste étendue de l'univers, et, ce qui est encore plus grand et plus difficile, rentrer en soi pour y étudier l'homme et connaître sa nature, ses devoirs et sa fin. » Le sujet était grand, la difficulté était d'en marquer les bornes. Le poëme est divisé en quatre chants, dont chacun aurait pu fournir la matière d'une très-vaste composition. Les deux premiers ont pour titre : l'*Astronomie* ou les *Cieux;* la *Terre* ou les *Montagnes;* le troisième, l'*Homme;* le quatrième, la *Société.* Cette division embrasse parfaitement le sujet et y répand la lumière : l'auteur n'en a pris que la fleur, afin que rien d'étranger n'en pût altérer l'éclat. Voici comment il peint l'origine de l'astronomie :

Le pasteur de Babel, en gardant ses troupeaux,
Observa le premier les célestes flambeaux;
Et la nuit, promenant ses tentes égarées,
Osa du firmament diviser les contrées.
Bientôt, encouragé par ses propres essais,
Sa main, pour le soleil, ouvrit douze palais,
Et dans les champs d'azur il lui marqua sa route :
Cet astre, en voyageant dans la céleste voûte,
Rencontra le Bélier, la Vierge, le Verseau,
Où l'année, en naissant, retrouva son berceau
Et le Lion brûlant et le froid Sagittaire.
Alors le ciel régla les travaux de la terre;
Et l'homme, pour semer ou couper ses moissons,
Consulta, dans les cieux, le livre des saisons.
La terre et l'empyrée échangeaient leurs annales;
Le berger chaldéen, de ses mains pastorales,
Gravant sur un rocher les archives des cieux,
Déjà les transmettait aux peuples curieux.

Ces vers, moins riches de poésie et d'images que ceux de Fontanes sur le même sujet, en rappellent du moins la pureté élégante et la clarté lumineuse, cette clarté qui naît de l'enchaînement exact de toutes les pensées et de l'expression juste de chacune.

Le *Génie de l'homme* offre beaucoup de tirades d'une diction très-poétique; on est sûr d'en rencontrer quelques-unes dans tous les chants. La verve du poëte paraît très-animée, surtout dans la composition de celui qui a pour titre : la *Société.* Le tableau de la renaissance des lettres est d'une simplicité pleine d'art et de grandeur :

Sainte religion! tu couvais sous tes ailes
Les germes des beaux-arts dans la tombe endormis :

Je vois Jule et Léon, des sciences amis,
Ranimant aux rayons de la triple tiare
Leurs restes échappés au glaive du barbare,
De ces filles du ciel rallumer le flambeau,
Et les talents enfin sortant de leur tombeau :
Le Tasse a pris sa lyre, et ce tendre génie,
Héritier de Virgile, enchante l'Ausonie;
Guichardin, de l'histoire ornant la majesté,
Sut lui rendre sa vieille et noble autorité;
Michel-Ange éleva, suspendit dans la nue
Ce dôme où du Très-Haut la gloire est descendue :
Son immense génie embrasse tous les arts,
Et Rome, sous sa main, renaît de toutes parts;
Corrége, cependant, prodiguait les miracles;
Palladio dictait ses sublimes oracles;
Et, plus fameux encor, le divin Raphaël
Va chercher ses tableaux dans les splendeurs du ciel.
Des jours plus éclatants sont promis à la France :
La Gloire, aux ailes d'or, vers la Seine s'élance;
A Louis, encor jeune, elle adresse ces mots :
Tu sais vaincre, Louis.....

La peinture des arts, ramenés en France par Louis XIV, est du plus bel effet.

Beaucoup de passages rappellent les pensées et les tableaux qu'on admire dans le *Génie du christianisme;* d'autres semblent inspirés par le poëme de l'*Astronomie.* Ces imitations sont moins une faiblesse du talent qu'un hommage de l'amitié qui liait Chênedollé à Fontanes et à Chateaubriand. En général, les beautés compensent les défauts dans cette œuvre remarquable; l'ordre et la simplicité règnent dans la distribution des parties; le style, pur et élégant, est surtout remarquable par la clarté; quelquefois, il est vrai, l'expression n'a pas assez d'éclat et de relief. Le vers, jeté dans le moule classique, se rapproche un peu de la simplicité de la prose.

L'auteur, ainsi qu'il le fait remarquer dans sa préface, n'a point parlé de toutes les sciences, de tous les arts; en effet, la poésie ne fait pas des traités, mais des tableaux. Il a saisi son sujet dans les plus grandes généralités; c'est ainsi que l'avait compris André Chénier, qui s'était proposé une tâche analogue en dessinant ses deux poëmes, *Hermès* et l'*Invention.*

Joseph Chénier porte sur cet ouvrage le jugement suivant, dans son *Tableau de la littérature française :* « Chênedollé, dans le *Génie de l'homme*, a développé moins de philosophie que de talent poétique. Des quatre chants de son poëme, le premier est relatif à l'astronomie; on y trouve d'assez beaux vers sur la lune; ils n'égalent pourtant pas le superbe morceau de Lemierre, et quelquefois ils le rappellent. Le troisième chant, qui a pour objet la nature de l'homme, est terminé par un épisode un peu surchargé de détails, mais où les beautés compensent les défauts. »

Génie des religions (DU), étude philosophique publiée en 1842 par M. Edgar Quinet. Cet ouvrage semble être le fruit naturel des travaux et des préoccupations favorites de l'auteur, car tous ceux qui l'ont précédé paraissent n'en avoir été que la préparation. Il songeait toujours à l'histoire religieuse de l'humanité, mais il n'avait guère fait jusque-là qu'indiquer ses pensées à ce sujet sans les développer. Dans le *Génie des religions*, il entreprend une histoire universelle des religions, qu'il avait déjà ébauchée dans un cours public à Lyon. Sans suivre M. Edgar Quinet pas à pas, nous résumerons ses théories. L'auteur ne voit dans tous les cultes de l'Orient, à l'exception de celui des Hébreux, sous des symboles divers qu'une même divinité, sous des formes variées qu'une pensée unique, l'apothéose de la nature; il trouve en Grèce l'apothéose de l'homme; à Rome, celle de la cité, et, à la dernière heure du paganisme expirant, l'apothéose de la pensée avec l'école d'Alexandrie. Il ne reste plus qu'à chercher un Dieu plus grand que la nature et que l'homme, qu'à s'agenouiller avec les bergers et les mages devant la crèche de Bethléem.

Voici la marche suivie par l'auteur dans son ouvrage. Il ne parle guère avec détail des dieux de chaque peuple, de leurs fables religieuses, des cérémonies du culte. De prime abord, il se pose au faîte de leurs théologies, procédant par synthèse, formulant l'histoire plutôt qu'il ne la raconte, et négligeant les faits extérieurs qu'il pourrait peindre avec tant d'éclat. Un peuple est à ses yeux un système qu'on devine tout entier dès qu'on en connaît le principe, et c'est ce principe qu'il cherche à atteindre. Puis, quand il s'est élevé jusqu'à cette suprême abstraction, il la pare des plus riches couleurs, il l'anime, lui prête vie, et le penseur se trouve être un brillant poëte. Ce procédé n'est pas sans dangers, parce qu'il s'appuie trop souvent sur des hypothèses, faute de données scientifiques, par exemple lorsqu'il voit dans les panthéismes anciens une vaste prophétie de l'Evangile. Il oublie que le Christ n'a pas réformé la loi des anciens dieux; qu'il l'a, au contraire, abolie en en promulguant une diamétralement opposée.

Tout cela ne forme que la moitié du livre de M. Quinet. L'histoire des cultes n'est qu'une partie de ce qu'il s'est proposé. Il a voulu déduire aussi la société civile de l'institution religieuse et montrer comment la vie entière des peuples, gouvernement, art, science, se rattache à leurs croyances et en est une dépendance. Dans le paganisme, les dogmes étaient l'œuvre de la politique; dans le christianisme, ils l'engendrent, car ils ont précédé les libertés modernes. Partant de ce principe, M. Quinet s'élève contre les castes et flétrit énergiquement l'esclavage, cette honte des temps anciens. C'est la plus belle partie de son livre : l'amour de l'humanité et le respect de la liberté lui inspirent des accents dignes d'un prophète. Polythéisme, esclavage, ces deux systèmes s'appelaient l'un l'autre. Pour y remédier, il fallait, non pas réformer, mais détruire la société antique. Pour effacer la servitude de la terre, il fallait l'effacer dans le ciel; car, si Dieu est partout égal à lui-même, l'homme fait à son image est partout l'égal de l'homme, et, avec l'unité de Dieu, les castes et la servitude disparaissent à la fois.

M. Quinet signale également l'influence des révolutions religieuses sur le développement de l'art et de la philosophie, et range l'art en autant d'époques qu'en contient l'histoire des cultes. Ces pages sur la littérature et sur l'art sont admirables. M. Quinet accueille les génies de tous les siècles et les fête dignement.

« Au point de vue d'une méthode rigoureuse, dit M. Lèbre, le livre sur le *Génie des religions* est prématuré; mais on a beau vouloir se défendre, l'éclat du style et la générosité de la pensée ont un charme qui fait oublier l'incertitude des résultats. M. Quinet ne souffre rien de médiocre pour l'homme; doué d'une rapide intuition, d'une intelligence sympathique comme celle des poëtes, d'une imagination puissante, d'un esprit élevé et majestueux, M. Quinet doit à ces brillantes qualités d'excellentes choses là où elles suffisaient, et surtout lorsqu'il se met à parler d'art et de littérature. » Nous voudrions rencontrer plus de précision chez M. Quinet; nous voudrions qu'il quittât moins souvent le terrain des faits pour des généralités qui, sans contours assez arrêtés, échappent quand on veut les saisir. Mais ce qui frappe tout le monde, et ce n'est pas l'un des moindres éléments de son succès, c'est le souffle démocratique qui circule d'un bout à l'autre de l'ouvrage et prouve qu'il a été écrit par un des apôtres de l'humanité.

GÉNIEN, IENNE adj. (jé-ni-ain, i-è-ne — du grec *geneion*, menton, allié lui-même au grec *genus*, menton, mâchoire, tranchant). Anat. Qui appartient au menton, qui fait partie du menton : *Apophyse* GÉNIENNE.

GENIÈS (SAINT-), village et comm. de France (Dordogne), cant. de Salignac, arrond. et à 15 kilom. de Sarlat; 1,466 hab. Forges. Ruines d'un château fort de l'époque féodale. Château dans lequel saint Louis a logé, dit-on. S'il faut en croire une légende très-accréditée dans le pays, le pieux monarque aurait rendu la justice sous un ormeau qui s'élève devant la porte du manoir.

GENIÈS-DE-COMOLAS (SAINT-), village et comm. de France (Gard), cant. de Roquemaure, arrond. et à 25 kilom. d'Uzès; 858 hab. Les vignobles de ce village produisent en moyenne 3,000 pièces d'un bon vin rouge de deuxième qualité.

GENIÈVRE s. m. (je-niè-vre — lat. *junipe-rus*, même sens). Bot. Fruit du genévrier; genévrier lui-même : *On brûle le bois et les baies de* GENIÈVRE *pour chasser le mauvais air.* (V. de Bomare.) ‖ *Genièvre doux*, Nom vulgaire de la camarine. ‖ Eau-de-vie de grain parfumée avec le fruit du genévrier : *Boire du* GENIÈVRE. *Le* GENIÈVRE *est l'eau-de-vie nationale de la Hollande.* (Du Camp.)

Fils du *genièvre* et frère de la bière,
Bacchus du Nord, obscur empoisonneur,
Ecoute, ô gin! un hymne en ton honneur.
A. BARBIER.

— Encycl. Techn. Le *genièvre* est une eau-de-vie fort usitée dans le nord de l'Europe, partout où on ne cultive pas la vigne. C'est le gin des Anglais, qui en font un si fréquent usage. Les différentes espèces de céréales, le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, et aussi le maïs, servent à faire cette eau-de-vie. Tous ces grains ne sont pourtant pas également avantageux, tant à raison de leur prix que de la quantité d'alcool qu'ils peuvent fournir. Cette quantité est proportionnelle à celle de l'amidon. Le seigle et l'orge sont généralement préférés. L'orge surtout est indispensable à la fabrication du *genièvre*, soit à l'état naturel, soit à celui de malt. On sait que le malt est de l'orge germée et moulue. On a toujours soin de la mélanger avec les autres grains employés. Lorsqu'on n'emploie que de l'orge, il y en a toujours de 1/3 à 1/6 à l'état de malt. Avec d'autres céréales, la quantité de malt peut varier depuis 1/6 jusqu'à 1/8. Dans un mélange de seigle et d'orge, on met toujours une certaine quantité d'avoine, parce qu'à tort ou à raison cette céréale est considérée comme facilitant la fabrication. Dans les distilleries, on commence la fabrication par le maltage. Cette opération consiste à mouiller le grain pour faciliter la germination, à dessécher les grains germés et à les concasser. Le concassage a pour objet de permettre aux substances solubles de se dissoudre. Le malt doit être très-faiblement torréfié, avant de passer par le concasseur. Une torréfaction plus complète communiquerait à l'eau-de-vie un goût désagréable. On prépare ensuite le moût, ce qui se fait en mettant le malt dans une certaine quantité d'eau chaude, et brassant le tout dans une cuve en bois jusqu'à ce que la partie amylacée soit dissoute et transformée en sucre. On tire le moût au clair et on le met fermenter. Cette partie de la fabrication est très-délicate et exige les plus grandes précautions. Le moût s'aigrit facilement; pour éviter ce résultat, on fait descendre la température jusqu'à 18° ou 20° centigrades, et l'on ajoute ensuite de la levûre de bière en quantité suffisante pour que la fermentation alcoolique puisse se produire. En général, on réussit d'autant mieux que l'on opère sur des quantités plus considérables. On arrête la fermentation dès que le moût est devenu assez acide pour rougir le papier de tournesol. La distillation se fait à plusieurs reprises. Les premiers et les derniers produits de cette distillation ont une apparence laiteuse et un goût désagréable dû à la présence d'une huile essentielle, dont on se débarrasse en distillant de nouveau avec une certaine quantité d'eau. Lorsqu'on veut obtenir des eaux-de-vie exemptes de tout mauvais goût, il est essentiel d'arrêter la fermentation du moût avant que tout le sucre ait été converti en alcool. L'eau-de-vie ainsi obtenue n'a aucun goût; pour lui en donner, on ajoute au moût, avant ou après la fermentation, une certaine quantité de baies de genévrier. Le moût d'où l'on tire le *genièvre* de Hollande se fait généralement avec 2 parties de seigle de Riga non germé et 1 partie de malt. On mêle à l'eau-de-vie ainsi obtenue des baies de genévrier vieilles de trois ou quatre ans, et on distille une seconde fois. Le nouveau liquide ainsi obtenu marque ordinairement de 48° à 50° à l'alcoomètre centésimal. C'est avec cet alcool qui a déjà vieilli qu'on fabrique la *crème de genièvre* de Hollande. Nous avons indiqué ce qui se fait généralement; mais, comme on le pense bien, les recettes particulières varient à l'infini. En voici une donnée par Muspratt, dans sa *Chimie appliquée aux arts.* On prend 50 grammes de malt d'orge et 100 kilogr. de farine de seigle, qu'on délaye dans 2,000 litres d'eau portée à 72° centigrades. Aussitôt que le sucre est bien formé, on ajoute assez d'eau pour que l'extrait ait un poids spécifique de 1,047; on refroidit le moût jusqu'à 27° et on le fait tomber dans une cuve à fermentation. La quantité est alors de 2,250 litres, auxquels on ajoute 2 kilogr. 250 de bonne levûre de bière, qui développe promptement la fermentation et fait monter la température du moût jusqu'à 32°. Cette fermentation est terminée au bout de quarante-huit heures. Elle est toutefois fort incomplète, puisque, dans ce moût fermenté, il reste encore, par hectolitre, de 2 à 2 kilogr. 500 de substance saccharifère non transformée. Ce moût avec son dépôt est porté dans l'alambic et distillé. Le produit est soumis à une rectification pendant laquelle on ajoute quelques baies de genévrier et une très-petite quantité de houblon, qui donne à la liqueur une saveur de térébenthine que recherchent les amateurs. La seule différence que présente ce *genièvre* avec l'eau-de-vie de grain ordinaire est la faible atténuation que le moût éprouve et la petite quantité de levûre employée. Dans les procédés ordinaires de fabrication de l'eau-de-vie de grain, l'atténuation est portée aussi loin que possible, et, avec la même quantité de grain, on extrait le double d'eau-de-vie. Il est très-possible que ce soit là l'unique cause de la saveur désagréable qu'on reproche aux eaux-de-vie de grain ordinaires. Ce sont surtout les pays où le fisc intervient, et où, par conséquent, on retire le plus grand produit possible d'un poids donné de grain, qui fabriquent le plus mauvais *genièvre.* On sait que les *genièvres* de Hollande sont les plus estimés; après eux viennent ceux de Belgique. Voici une formule de *genièvre* de Hollande obtenu par distillation.

Baies de *genièvre*. . .	1 kilogr. 200
— de coriandre. .	— 400
Iris de Florence. . . .	— 800
Alcool à 80° centigr. .	11 litres 33
Eau.	6 — 60

On laisse infuser plusieurs jours, puis l'on retire à une douce distillation 10 litres 60; on sucre avec 3 kilogr. 600 de sucre bien raffiné, on ramène à 40° centigr. et on colore en verdâtre. Pour fabriquer les crèmes de *genièvre*, il suffit d'ajouter une plus grande quantité de sucre.

— Chim. Les baies de *genièvre* que l'on emploie pour parfumer l'eau-de-vie, et dont on fait aussi une décoction aqueuse pour les usages de la médecine, contiennent, d'après Tromms d'Orffz, 1 pour 100 d'huile essentielle de *genièvre*, 4 de cire, 10 de résine, 33,8 de sucre mélangé d'acétate et de malate de calcium, 7 de gomme et de sels végétaux, 35 de fibres ligneuses et 12,9 d'eau.

L'huile essentielle de *genièvre* obtenue par la distillation des baies avec l'eau a la même composition et la même densité de vapeur que l'essence de térébenthine. Elle a donc pour formule $C^{10}H^{16}$. Elle bout à 160° et dévie à gauche le plan de polarisation de la lumière, mais moins énergiquement que l'essence de térébenthine. L'alcool ordinaire la dissout excessivement peu. L'acide chlorhydrique ne la transforme point en un camphre solide; mais après que le gaz a été complétement absorbé, le liquide paraît contenir $(C^{10}H^{16})^3\ 2HCl$.

L'essence ancienne et humide laisse déposer des cristaux qui paraissent identiques avec l'hydrate de térébenthine (terpine). Elle est acide et renferme de l'acide formique.

En distillant des baies de *genièvre* avec de l'eau salée, avant leur maturité, Blanchet a obtenu une autre huile qui bout à 205°, mais dont la composition paraît être identique à la composition de la précédente.

— Thérap. Le *genièvre* est usité dans plusieurs maladies comme un remède excellent. Ainsi l'infusion des baies de *genièvre* et leur extrait sont très-bons pour faciliter la sécrétion de l'urine chez les hydropiques et pour fortifier l'estomac. Les fumigations faites avec les baies de *genièvre* jetées sur des charbons ardents, les frictions pratiquées avec les liqueurs dont les baies de *genièvre* forment la base sont très-utiles dans les douleurs de rhumatisme musculaire, le lumbago, la courbature, et dans les anasarques et les œdèmes partiels. Enfin l'huile de cade, qui s'obtient en distillant le bois du genévrier, qui a une odeur forte, résineuse, analogue à celle du goudron, ou mieux de la viande fumée, est très-employée en topique contre certaines maladies sécrétantes de la peau, telles que le psoriasis, l'eczéma et l'impétigo de la tête, et en collyre dans les ophthalmies scrofuleuses. Dans ce dernier cas, on applique l'huile de cade sur la conjonctive ulcérée, à l'aide d'un petit pinceau.

GENIÈVRERIE s. f. (je-niè-vre-rî — rad. *genièvre*). Techn. Distillerie de genièvre, lieu où l'on fabrique du genièvre : *Etablir une* GENIÈVRERIE.

GENIEZ-DE-DROMON (SAINT-), village et commune de France (Basses-Alpes), canton, arrond. et à 14 kilom. de Sisteron, à 1,130 mètres au-dessus de la mer, dans une vallée dont l'entrée était gardée par un château fort aujourdhui en ruine; 498 hab. « Saint-Geniez, dit M. Ad. Joanne (*Auvergne, Dauphiné et Provence*), occupe le centre d'un territoire remarquable au point de vue géologique. A l'E. du village, près de l'oratoire de Notre-Dame de Dromon, les habitants exploitent d'importantes couches de gypse, composées en grande partie d'anhydrite d'un beau blanc, employée fréquemment pour la fabrication d'objets d'art, tels que vases, pendules, dessus de table, etc. Plus à l'E. encore, sur le bord du Vançon, d'autres carrières fournissent un beau marbre noir. Enfin, au hameau de Naux, se trouve une mine de plomb sulfuré connue depuis plusieurs siècles. Les filons principaux, au nombre de sept, ont de 0m,10 ou 0m,12 à 1 mètre d'épaisseur. »

GENIEZ-D'OLT (SAINT-), ville de France (Aveyron), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. S.-E. d'Espalion, dans un vallon fertile arrosé par le Lot; pop. aggl., 3,118 hab. — pop. tot., 3,917 hab. Tribunal de commerce, collége communal, bibliothèque renfermant 2,000 volumes, chambre consultative des arts et manufactures, hospice. Importantes fabriques de cadis, tricots, flanelles, burats, couvertures de laine et de coton, teintureries, etc. Cette petite ville, l'une des plus actives et des plus commerçantes du Rouergue, est située sur le Lot, au pied de coteaux fertiles; elle était, au moyen âge, le siége d'une châtellenie importante et possédait un vieux château que Louis XIII fit raser en 1620. On remarque à Saint-Geniez une jolie promenade, une vaste place, un pont de cinq arches, reconstruit en 1672; une belle église renfermant le tombeau de M. de Frayssinous, évêque d'Hermopolis et ancien ministre de Charles X, œuvre du sculpteur Gayrard; l'église et le cloître de l'ancien couvent des Augustins, et l'hôtel de ville, devant lequel s'étend une vaste terrasse plantée d'arbres.

GENIL, rivière d'Espagne. V. XENIL.

GENILLÉ, bourg et commune de France (Indre-et-Loire), canton de Montrésor, arrond. et à 12 kilom. N.-E. de Loches, sur l'Indrois; pop. aggl., 397 hab. — pop. tot., 2,130 hab.

GÉNIN (Jean-Laurent), littérateur français, né près de Bourgoin (Isère) en 1799, mort en 1839. Il suivit la carrière de l'enseignement, et fut principal successivement à Bourg-en-Bresse, à Villeneuve-d'Agen, à Agen, à Châteauroux. On a de lui : *De la société chrétienne au* IVe *siècle, d'après les lettres des Pères de l'Eglise grecque* (Paris, 1827, in-8°), ouvrage qui a eu plusieurs éditions, dont la quatrième a pour titre : *Tableaux de la société chrétienne au* IVe *siècle* (1842), et *Leçons de littérature comparée* (1841, in-8°), où l'on trouve un parallèle intéressant entre plusieurs pièces de théâtre anciennes et modernes.

GÉNIN (François), littérateur, philologue et musicien français, né à Amiens en 1803, mort à Paris en 1856. Elève de l'ancienne Ecole normale, François Génin, d'abord professeur de quatrième au collége de Laon, devint, en 1830, professeur de seconde au collége de Strasbourg, où il ne tarda pas à prendre possession de la chaire des belles-lettres. Quelques années après, M. Littré, son ami, le fit entrer dans la rédaction du *National*, et le nouveau journaliste acquit promptement une réputation fort belle. Son premier article était une critique des *Origines de l'Eglise romaine* de dom Guéranger. Pour qui aime la polémique ardente, passionnée, acerbe en même temps et souvent spirituelle, la lutte de Génin contre les jésuites présente un spectacle digne d'intérêt. Dans ce tournoi d'où il sortit vainqueur et couvert d'applaudissements, le parti libéral reconnut un de